

Le cacao en Côte d'Ivoire

Réactualisation - mars 2005

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

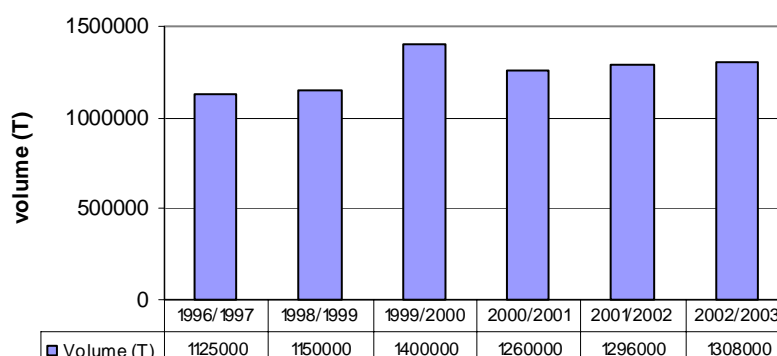
Production

Côte d'Ivoire : 1^{er} producteur mondial

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, devant le Ghana, avec 40% de la production mondiale. Ce secteur représente 10% du PIB. Première source de devises du pays, les exportations de cacao fèves et cacao transformé représentaient près de 45% des recettes d'exportation du pays en 2003, soit près de 2,1 milliards EUR. Toutefois, seul 25% du cacao est aujourd'hui broyé localement.

Avec une surface cultivée de 2 M ha environ, en partie sud du pays, la production cacaoyère occupe près 700 000 planteurs et fait vivre 4 M de personnes, soit 25% de la population ivoirienne. La culture du cacao est restée majoritairement traditionnelle, caractérisée par le vieillissement des vergers et un faible recours aux engrais et pesticides.

Production de cacao fèves en Côte d'Ivoire (T)



source : Ministère ivoirien de l'Économie et des Finances

Crise ivoirienne : un effet notoire sur le cours international

Premier producteur et exportateur mondial, la Côte d'Ivoire influe de façon notoire sur les cours internationaux du cacao : les événements de septembre 2002 et les répliques au premier trimestre 2003 firent craindre une rupture des approvisionnements et firent grimper, en conséquence, le cours du cacao comme jamais au cours des 16 années précédentes ; de même, les événements de novembre 2004 eurent un impact assez similaire, moins marqué toutefois, avec un retour rapide du prix du cacao à des niveaux plus habituels.

L'expérience a toutefois démontré le maintien relatif de l'activité cacaoyère et des exportations de fèves en dépit des troubles à répétition, 2002/2003 et 2003/2004 ayant affiché des niveaux de récolte exceptionnel.

Fait paradoxal, les productions des campagnes 2002/2003 et 2003/2004 affichèrent des niveaux plutôt exceptionnels : respectivement 1 308 000 tonnes et 1 450 000 tonnes. La récolte 2004/2005 s'annonce de même relativement élevée, à un niveau qui serait toutefois inférieur de l'ordre de 50 000 à 100 000 tonnes par rapport à la récolte précédente.

L'industrie du cacao

Masse, beurre, poudre et tourteaux

La transformation du cacao constitue la première activité agro-industrielle du pays : 25% environ de la production ivoirienne est broyée localement, et exportée dans sa quasi-totalité.

Les broyeurs

Quatre (4) sociétés cumulent une capacité de broyage de l'ordre de 350 000 t ● CEMOI COTE D'IVOIRE (65 000 t), filiale française de CEMOI FRANCE ● MICA0 (100 000 t), filiale du groupe américain CARGILL ● UNICA0 (85 000 t), société du groupe hollandais ADM ● SACO (100 000 t), rattachée au groupe suisse BARRY CALLEBAUT.

Capacité et production des usines de broyage de cacao en Côte d'Ivoire*

| (tonnes) | capacité | prod ^{ion} totale | dont masse | dont beurre | dont poudre | dont tourteau | dont chocolat |
|----------|----------|-------------------------------|---------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| CEMOI | 65 000 | ? | 8000 | 8000 | 10000 | ? | 16000 |
| MICA0 | 100 000 | 82000 | 41000 | 25500 | 25500 | | |
| SACO | 100 000 | 80000 | 26700 | 26700 | 13350 | 13350 | n.signif. |
| UNICA0 | 85 000 | ? | ? | ? | ? | ? | |

* sur base des chiffres communiqués par les sociétés en 2003/2004

Cacao transformé : exportations de la Côte d'Ivoire (part dans les exportations totales et agro-industrielles)

| Année civile | Valeur (M FCFA) | Part dans des exportations TOTALES | Part dans les exportations AGRO-INDUSTRIELLES | Volume (t) |
|--------------|--------------------|---------------------------------------|--|---------------|
| 2000 | 137 912 | 5,4% | 45,5% | 184 332 |
| 2001 | 221 171 | 8,3% | 60,6% | 221 085 |
| 2002 | 377 130 | 10,9% | 68,9% | 247 673 |
| 2003 | 364 937 | 11,4% | 69,4% | 255 166 |

Source : Douanes de Côte d'Ivoire

Commerce extérieur

Les exportations ivoiriennes

Une cinquantaine de sociétés commerciales et presque autant de coopératives exportatrices ont été agréées pour la campagne 2004/2005. Une dizaine de sociétés, dépendant pour beaucoup d'investissements étrangers, assure la très large majorité des exportations du pays : les groupes américains CARGILL et ADM, la société néerlandaise CONTINAF, le groupe français TOUTON, le groupe indien OLAM INTERNATIONAL, les firmes britanniques ED&F MAN COCOA et ARMAJERO, ...

Les exportations de cacao transformé représentaient 70% des exportations agro-industrielles ivoiriennes, en valeur, en 2003. De même le produit contribuait à 11% environ des exportations totales du pays, faisant de ce produit le deuxième poste d'exportation de la Côte d'Ivoire, après les fèves de cacao.

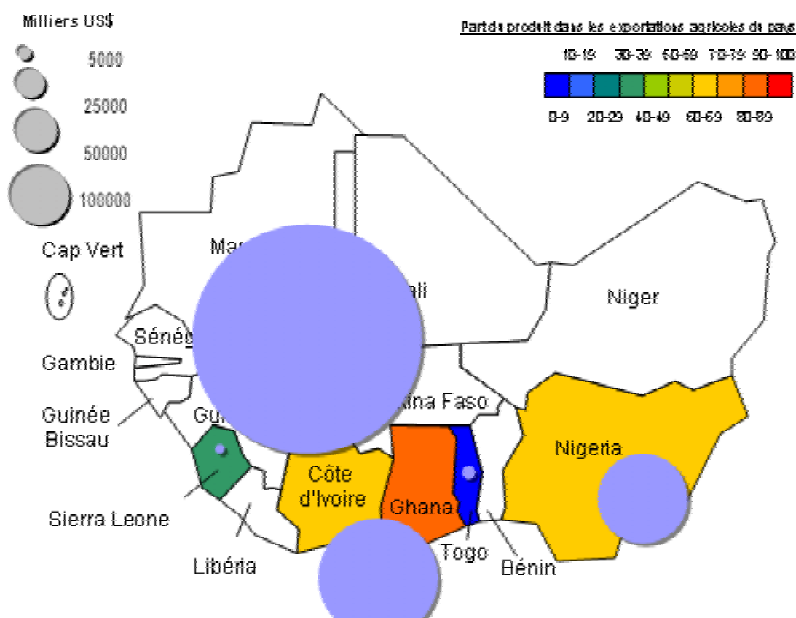
Exportations ivoiriennes de cacao fèves et cacao transformé (2000 à 2003)

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|--------------------------|---------|---------|---------|--------|
| VOLUMES | | | | |
| Cacao fèves (T) | 1113177 | 1025954 | 1006285 | 947858 |
| Cacao transformé (T) | 175575 | 221085 | 247673 | 255166 |
| VALEUR | | | | |
| Cacao fèves (M EUR) | 1 204 | 1 124 | 1 823 | 1 536 |
| Cacao transformé (M EUR) | 279 | 337 | 575 | 556 |
| TOTAL valeur (M EUR) | 1 483 | 1 461 | 2 398 | 2 092 |

Source : Douanes de Côte d'Ivoire

Exportations ouest africaines de cacao
(moyenne 2000-2002)

La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria totalisent 60% environ de la production mondiale de cacao. La Côte d'Ivoire, dont le cacao compose les 2/3 des exportations agricoles du pays, pèse à hauteur de 70% dans les exportations ouest africaines du produit.



Source : FAO, CEDEAO / graphique : ME ABIDJAN

La filière

L'environnement institutionnel

Libéralisée en 2001, la filière café-cacao a vu la création d'institutions variées d'encadrement des producteurs en remplacement de la Caisse de Stabilisation, jugée à l'époque insuffisamment transparente par les bailleurs de fonds. Cette restructuration n'a toutefois pas atteint les objectifs visés et a fait l'objet de nombreuses critiques des bailleurs de fonds, au regard notamment d'une insuffisante transparence dans l'utilisation des fonds perçu au titre des prélèvements para-fiscaux.

Un audit financier des flux financiers au sein de la filière a été diligenté par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, à l'appui des bailleurs de fonds internationaux. Cet audit a pu relever un déficit évident de transparence dans la gestion des prélèvements opérés sur les exportations de cacao. Un mémorandum a été remis aux autorités au cours du 3^{ème} trimestre 2004 par les bailleurs de fonds, formulant un certain nombre de recommandations : maintien du taux global des prélèvements à un niveau inférieur de 30% ; d'une manière générale, révision à la baisse de toutes les redevances destinées au fonctionnement des structures ; suspension des redevances de la réserve prudentielle, le prix minimum garanti étant devenu un prix indicatif strictement.

Perspectives

Les défis de la filière

La filière café-cacao en Côte d'Ivoire a de toute évidence perdu toute crédibilité auprès des bailleurs de fonds, susceptibles d'appuyer le pays dans le maintien et le développement de la cacaoculture. L'on peut craindre que la Côte d'Ivoire ne puisse maintenir, à terme, la position qu'elle occupe aujourd'hui au plan international sur le marché du cacao.

La faiblesse des prix payés au producteurs, conséquence directe d'une fiscalité et d'une parafiscalité fortes - plus de 35% du prix CAF/marché à termes de Londres - décourage visiblement les producteurs : l'on constate une baisse significative des traitements des cultures, de même qu'un renouvellement insuffisant des vergers. Une baisse des rendements et de la production nationale apparaît inéluctable. Pour l'heure, la Côte d'Ivoire semble encore recueillir le fruit du développement encore récent à l'ouest des vergers de cacaoyers, arrivé aujourd'hui à maturité. Mais pour combien de temps encore.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique d'ABIDJAN (adresser les demandes à abidjan@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

**Auteur :**

Mission Économique
Adresse : 17 BP 151
Ambassade de France - Le Plateau
ABIDJAN, 17
CÔTE D'IVOIRE
Rédigée par : Pascal DUFOUR
Revue par : Hervé LE ROY

Actualisation – mars 2005